



BERNARD BRUCHE FRANCE

CLIQUEZ ICI

Choisir sa formation

- Suivre un stage court
- Préparer un diplôme ou une qualification
- Se former en ligne
- Formations sur mesure
- Temps partiel, cours du soir

Formation

Vos droits

- La formation, un droit pour tous
- Bilan de compétences
- Droit individuel à la formation
- Plan de formation
- Congé individuel de formation
- Contrat de professionnalisation
- Période de professionnalisation
- Validation des acquis
- Réussir ses entretiens individuels

Comment faire ?

- Se former dans la fonction publique
- Se former dans l'intérim
- Se former en période de chômage

Repères

- Master, MBA, 3^e cycle

Emploi

- CV et lettre de motivation
- Entretien d'embauche (Re)trouver un poste
- Contrat nouvelle embauche
- Négocier un licenciement
- Outplacement
- Discrimination à l'embauche

Carrière

- ... Au féminin
- Coaching
- Gérer son stress
- Négocier avec son chef
- Créer ou reprendre une entreprise

Tendances

- Secteurs/ métiers
- Réseaux professionnels

En bref

Lu pour vous

Salon de la formation continue Paris - Espace Visiteurs

Salon de la formation continue Paris - Espace Exposants

Salon de la formation tout au long de la vie Lille

Tests

Librairie

Dociguide

LE DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION

Vingt heures de formation par an et par salarié, tel est le principe du Dif. Il permet de suivre une formation de son choix, financée par l'entreprise sous réserve d'obtenir son accord. Cerise sur le gâteau : si la formation se déroule en dehors du temps de travail, vous touchez une allocation. Conseils pour en tirer parti.

Pour choisir un organisme, cliquez ici !

► Enquête

Cinq salariés racontent leurs démarches

Chacun a ses priorités et son objectif. Que ce soit pour prendre du recul, mieux gérer son stress au travail ou être plus efficace, ils ont su convaincre leur employeur. Ces « pionniers du DIF » reviennent sur leurs parcours et livrent leurs conseils.

Gérald Normand, consultant chez Amplitude : « un DIF pour améliorer mon anglais »



Il voulait combler une lacune. « Je suis en relation régulière avec des clients utilisant l'anglais, explique Gérald Normand, 39 ans, consultant chez Amplitude à Paris. Or, je n'étais pas assez à l'aise à l'oral dans cette langue. J'ai demandé à bénéficier d'un stage de perfectionnement de 40 heures. Mon patron a tout de suite accepté ma demande. Il a choisi un organisme de formation à cent mètres du siège de l'entreprise. Je vais pouvoir bénéficier de mon DIF pendant le temps de travail, par tranches de deux heures, durant un trimestre. »

L'argument qui a convaincu l'employeur. « Ma demande était en parfaite adéquation avec les missions que l'on me demande

d'accomplir au quotidien. »

Son conseil. « Il faut donner envie au responsable de l'entreprise d'accepter la demande en démontrant que la formation permettra de développer votre performance et vos compétences. »

Caroline Nam Hee, adjointe aux ressources humaines et Jean-Claude Balay, administrateur avion chez FedEx : « un DIF pour être plus efficace »

L'entreprise FedEx, spécialisée dans le transport express international, a mis en place un catalogue DIF interne, avec l'appui de la Revue fiduciaire formation (lire à ce sujet : "Les acteurs de la formation tentent de faire décoller le DIF"). Caroline Nam Hee, 30 ans, adjointe aux ressources humaines, en a profité pour partir en formation. Tout comme son collègue Jean-Claude Balay, 36 ans, administrateur avion. Évoluant dans des quotidiens professionnels très différents, tous deux ont choisi la formation "gestion de projet", au chapitre "développement personnel". Cette formation de deux jours a eu lieu en intra [sur le lieu de travail] et pendant le temps de travail. « C'était très pratique de ne pas avoir à quitter l'entreprise, souligne Jean-Claude. J'ai aussi apprécié de pouvoir faire connaissance avec d'autres salariés, avec qui je n'ai pas l'habitude de travailler. »

L'argument qui a convaincu l'employeur. Jean-Claude avait déjà bénéficié, il y a quelques années, d'une formation sur la gestion de projet. Pourtant, l'entreprise a accepté sa demande : « J'ai expliqué que je ne voulais pas rester sur mes acquis. J'avais besoin de revoir les situations d'un œil neuf. » Jean-Claude a bénéficié en plus d'un module sur le thème "optimiser le travail en équipe".

Leur conseil. Il ne faut pas hésiter à formuler une demande quand l'entreprise a une démarche incitative ! Jean-Claude souligne le côté pratique du catalogue DIF en interne : « Nous n'avons pas eu à chercher nous mêmes un organisme de formation externe. » Caroline a, elle aussi, trouvé l'offre "très ludique et très bien structurée".

Laurence Odin, salariée dans une banque : « un DIF pour réduire mon stress »

Un parcours du combattant. Laurence Odin, 32 ans, salariée dans une banque située à Maison-Alfort, a dû faire preuve d'opiniâtreté pour utiliser son DIF. « Un jour, j'ai reçu un courrier m'expliquant que j'avais droit à vingt heures de DIF, mais sans aucune autre information, raconte-t-elle. Il n'y avait même pas le nom de la personne à contacter pour en savoir plus. Je me suis débrouillée pour connaître les lois et les procédures, mais aussi pour trouver un organisme de formation. Quand j'ai parlé de mon projet au directeur d'agence, il était loin d'être au courant. Alors, j'ai appelé le DRH, qui m'a avoué ne rien savoir non plus ! » Têtue, Laurence arrive quand même à ses fins. Elle a consommé son DIF, pendant le temps de travail. Ces deux formations de deux jours, axées sur la gestion du stress, étaient organisées chez Docendi.



L'argument qui a convaincu l'employeur. « Le thème devait coller à ce que je vivais sur le plan professionnel. J'ai choisi la gestion du stress, parce que j'avais du mal à faire face à la pression commerciale. Cette formation m'a beaucoup apporté en me rassurant et en me donnant confiance en moi. »

Son conseil. « Il ne faut pas hésiter à se servir régulièrement du DIF. J'ai compris l'importance de me former régulièrement : c'est un temps de remise en question qui apporte beaucoup. J'ai enfin pu prendre du recul. J'ai compris pourquoi je n'étais pas bien au boulot. » D'ailleurs, peu de temps après, Laurence a démissionné pour aller travailler dans une association de lutte contre le cancer...

Hubert Heulot, journaliste pigiste à Nantes : « un DIF pour se renouveler »



« J'ai décidé que 2006 serait celle du recyclage !, lance Hubert Heulot, 47 ans. J'avais besoin de me mettre à jour. » Délégué du personnel au groupe Liaisons, Hubert est bien informé des droits des pigistes, ces journalistes indépendants qui ont un statut de salarié. Son employeur a accepté sa demande de DIF. Voilà comment Hubert a appris mille trucs et astuces pour "dépoüssiérer son style" au CFPJ, le centre de formation et de perfectionnement des journalistes. Deux jours de formation à

3 guides incontournables pour booster

Test en ligne
Préparez votre entretien



Librairie en ligne du groupe Génération Formation/l'Etudiant

Comment évoluer au sein de votre entreprise, changer de métier, retrouver un emploi ?



Pour vous accompagner et vous aider à accomplir votre projet : des guides pratiques, pour des réponses immédiates et claires.

- Obtenir un congé individuel de formation
- Réussir son CV
- Valider ses acquis
- Tirer parti d'un bilan de compétences
- Le guide de vos droits à la formation
- Le guide formation de l'assistante
- Se former au management
- Comptabilité : se former pour progresser

Paris, pendant lesquels il a été rémunéré. En revanche, il a pris en charge lui-même ses frais de déplacement et d'hébergement. « Depuis, il y a eu d'autres demandes de pigistes, toutes accordées par la DRH », précise-t-il.

L'argument qui a convaincu l'employeur. « J'ai plaidé pour anticiper mon DIF, sans attendre le résultat des négociations sur la formation des pigistes. J'ai expliqué que je voulais être plus efficace dans mon travail. »

Son conseil. « Beaucoup de pigistes croient qu'ils n'ont pas le droit de partir en formation. C'est une idée reçue ! » Un argument qui s'applique à tous les salariés qui ont un profil atypique. En cas de doute, il ne faut pas hésiter à prendre contact avec un syndicat.

Alexis Hubaut, salarié à la SNCF : « un DIF au service d'une évolution de carrière »

À 26 ans, Alexis Hubaut est déjà un vieux routier de la formation professionnelle. Il suit en effet des cours depuis 1999 au CNAM (conservatoire national d'arts et métiers) pour monter en qualification. Calculateur d'ouvrage d'art à la SNCF de Lille, il a d'abord financé lui-même sa formation en génie civil. En s'appuyant sur le DIF, l'entreprise a pris en charge cette année 90 heures de formation. Mais le montage est somme toute assez complexe. Les quarante premières heures ont été rémunérées. Pour les cinquante heures restantes, Alexis a dû poser des jours de congé. Un sacrifice qui en valait la peine : en février 2007, le jeune homme va devenir "dirigeant de proximité voies". Une première étape vers l'évolution de carrière espérée.



L'argument qui a convaincu l'employeur. Le parcours d'Alexis est éloquent : avoir financé lui-même sa formation au cours des années précédentes démontre une motivation à toute épreuve. Difficile de refuser sa demande...

Son conseil. « Il faut étudier quels seront les frais, d'hébergement, de transport et de restauration, remboursés dans le cadre du DIF. Le texte est assez compliqué, mais il est important de prévoir ses dépenses personnelles. »

Sylvain Marcelli
Décembre 2006

 Imprimer

 Sommaire

© Copyright Génération Formation